

## **Quel soutien cantonal pour le Parc du Doubs ?**

Céline Robert-Charrue Linder (Verts)

Le Parc régional naturel du Doubs représente une opportunité fantastique pour la visibilité du canton du Jura, notamment du point de vue du tourisme durable. C'est également un projet majeur en termes de protection de la biodiversité, allant de l'inventaire des sources à la préservation des tourbières, si importantes pour le captage de CO<sup>2</sup> dans le contexte de dérèglement climatique dans lequel nous nous trouvons.

Ce dernier a entrepris il y a plusieurs mois une consultation parmi les milieux concernés (habitant.es, associations, partenaires et autres prestataires affiliés au projet) afin de préparer le renouvellement de la charte du parc pour les années 2023 à 2032. D'après nos informations, le rapport final sur cette étape de la consultation, préparé par l'Université de Berne, émet diverses recommandations pour l'avenir du parc : fixer des objectifs réalistes et concrets, faire participer davantage les partenaires, mieux impliquer les communes ou mener des projets en collaboration avec tous les acteurs du parc. Le public a relevé le besoin de mettre l'accent sur la protection de la biodiversité, notamment des espèces emblématiques du parc, et sur la protection et la valorisation de la rivière elle-même. D'autres attentes portent sur la production agricole d'aliments régionaux et leurs circuits de distribution, ou sur de nouvelles offres touristiques durables. Parmi les points négatifs relevés, il ressort que le parc n'est pas encore assez connu, et qu'il souffre d'un déficit d'image et de communication parmi la population et les communes concernées.

Ce dernier constat ne manque pas de nous interroger, la communication semblant particulièrement soignée, notamment au vu du site internet de l'institution et autres infolettres. En corollaire, les projets concrétisés et actions pérennisées semblent difficilement perceptibles par les autorités communales et par la population en général.

Ce scepticisme fait craindre que plusieurs communes jurassiennes ne renouvellent pas leur adhésion au Parc du Doubs. En effet, à l'issue de la phase de consultation et de rédaction, soit en fin d'année 2021, le document final devrait être soumis aux législatifs des communes qui se prononceront sur le renouvellement de leur adhésion pour les dix années à venir.

Pour donner une chance à ce projet d'aboutir et de se développer, l'appui actif du Canton est absolument primordial afin de convaincre les communes des retombées positives les concernant, en termes de tourisme doux, de valorisation du patrimoine et de protection de la biodiversité. Pourtant, il nous semble que pour l'heure le soutien du Canton au Parc du Doubs est plus que timoré, ou qu'il n'est pas reconnu à sa juste valeur.

**Nous interpellons donc le Gouvernement afin qu'il nous assure du renouvellement de son soutien plein et entier, ainsi que de l'encadrement administratif nécessaire au développement du projet de Parc naturel régional du Doubs, tel que prévu dans la fiche 1.04 du Plan directeur cantonal.**

Céline Robert-Charrue Linder (Verts)

### **Co-signataires**

- Christophe Schaffter (CS-POP)

- Christelle Baconat (Verts)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Audrey Voutat (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Roberto Segalla (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Hanno Schmid (Verts)

Intervention déposée officiellement le 26 mai 2021

### **Documents annexés**

- I969.pdf



Parlement jurassien  
Groupe Vert-es et CS-POP

Interpellation n° 969

## Quel soutien cantonal pour le Parc du Doubs ?

Le Parc régional naturel du Doubs représente une opportunité fantastique pour la visibilité du canton du Jura, notamment du point de vue du tourisme durable. C'est également un projet majeur en termes de protection de la biodiversité, allant de l'inventaire des sources à la préservation des tourbières, si importantes pour le captage de CO<sup>2</sup> dans le contexte de dérèglement climatique dans lequel nous nous trouvons.

Ce dernier a entrepris il y a plusieurs mois une consultation parmi les milieux concernés (habitant.es, associations, partenaires et autres prestataires affiliés au projet) afin de préparer le renouvellement de la charte du parc pour les années 2023 à 2032. D'après nos informations, le rapport final sur cette étape de la consultation, préparé par l'Université de Berne, émet diverses recommandations pour l'avenir du parc : fixer des objectifs réalistes et concrets, faire participer davantage les partenaires, mieux impliquer les communes ou mener des projets en collaboration avec tous les acteurs du parc. Le public a relevé le besoin de mettre l'accent sur la protection de la biodiversité, notamment des espèces emblématiques du parc, et sur la protection et la valorisation de la rivière elle-même. D'autres attentes portent sur la production agricole d'aliments régionaux et leurs circuits de distribution, ou sur de nouvelles offres touristiques durables. Parmi les points négatifs relevés, il ressort que le parc n'est pas encore assez connu, et qu'il souffre d'un déficit d'image et de communication parmi la population et les communes concernées.

Ce dernier constat ne manque pas de nous interroger, la communication semblant particulièrement soignée, notamment au vu du site internet de l'institution et autres infolettres. En corollaire, les projets concrétisés et actions pérennisées semblent difficilement perceptibles par les autorités communales et par la population en général.

Ce scepticisme fait craindre que plusieurs communes jurassiennes ne renouvellent pas leur adhésion au Parc du Doubs. En effet, à l'issue de la phase de consultation et de rédaction, soit en fin d'année 2021, le document final devrait être soumis aux législatifs des communes qui se prononceront sur le renouvellement de leur adhésion pour les dix années à venir.

Pour donner une chance à ce projet d'aboutir et de se développer, l'appui actif du Canton est absolument primordial afin de convaincre les communes des retombées positives les concernant, en termes de tourisme doux, de valorisation du patrimoine et de protection de la biodiversité. Pourtant, il nous semble que pour l'heure le soutien du Canton au Parc du Doubs est plus que timoré, ou qu'il n'est pas reconnu à sa juste valeur.

**Nous interpellons donc le Gouvernement afin qu'il nous assure du renouvellement de son soutien plein et entier, ainsi que de l'encadrement administratif nécessaire au développement du projet de Parc naturel régional du Doubs, tel que prévu dans la fiche 1.04 du Plan directeur cantonal.**

Delémont, le 26 mai 2021

Groupe Vert-es et CS-POP  
Céline Robert-Charrue Linder

Cosignataires en annexe.

Cosignataires



Christelle Baconat



Philippe Bassin



Raphaël Breuleux



Ivan Godat



Pauline Godat



Baptiste Lev Ille



Rémy Meury



Magali Rohner



Christophe Schaffter



Tania Schindelholz



Hanno Schmid



Roberto Segalla



Audrey Voutat